

A une session régulière du Conseil municipal de Hope Town, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce quatrième jour d'octobre 2021, à dix-neuf heures, sont présents :

Sont présents à cette réunion :

Lida Francoeur  
Salomon Grenier  
Elizabeth Thériault  
Larry Dow

Est absente : Margaret Hackett

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

163-2021

#### **RÉUNION OUVERT AU PUBLIC**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1277-2021 du 29 septembre 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 octobre 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-065, daté du 24 septembre 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue avec public restreint et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

164-2021

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

165-2021

**LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 13 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé par Larry Dow, appuyé par Elizabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 13 septembre 2021 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

166-2021

**COMPTES**

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$42 398.99 pour le mois de septembre 2021 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

---

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

167-2021

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.09.100-B « RÈGLEMENT DE ZONAGE – SECTION 13 – IMPLANTATION DE BÂTIMENTS ACCESSOIRES**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que le Règlement numéro 2021-02 modifiant le Règlement 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Ce Règlement est disponible au bureau de la municipalité de Hope Town pour fin de consultation.

Adoptée

168-2021

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.09.100-B « RÈGLEMENT DE ZONAGE – SECTION 36 – DISPOSITIONS RELATIVES AUX ROULOTTES DE VOYAGES (CAMPING)**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que le Règlement numéro 2021-03 modifiant le Règlement 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Ce Règlement est disponible au bureau de la municipalité de Hope Town pour fin de consultation.

Adoptée

169-2021

**AVIS DE MOTION POUR PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT (VIRÉE)**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Madame Élizabéth Thériault, conseillère qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-06 décrétant un emprunt pour la construction d'une virée sur le Chemin de la Rivière.

Adoptée

170-2021

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT (VIRÉE)**

Il est, par la présente, déposé par Madame Élizabéth Thériault, conseillère, le projet du règlement numéro 2021-06 intitulé « Règlement d'emprunt » qui sera adopté à une séance subséquente.

Adoptée

171-2021

**REDDITION DE COMPTES POUR LE PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE), NUMÉRO DE DOSSIER 00031215-1-05020 (11) – 2021-04-27-27**

ATTENDU QUE la municipalité de Hope Town a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Lida Francoeur, appuyée par Elizabeth Thériault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Hope Town approuve les dépenses d'un montant de \$5121.64 relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

172-2021

**PROJET FAIR 2021 – RAPPORT FINAL**

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Larry Dow que le conseil de la municipalité de Hope Town entérine le rapport final concernant le projet Fair 2021 déposé par la directrice générale, Sylvie Francoeur, et acheminé à la MRC de Bonaventure pour fin de réclamation.

Adoptée

173-2021

**DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MAMH – RESSOURCE PARTAGÉE EN GESTION DES ENJEUX ANIMALIERS**

ATTENDU QUE la municipalité de Hope Town a pris connaissance du guide concernant le Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC Avignon, désirent présenter un projet de partage de ressource en Gestion des enjeux animaliers dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC Avignon a proposé d'être responsable du dépôt de la demande de financement auprès du MAMH et d'assumer la gestion de la ressource partagée en gestion des enjeux animaliers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lida Francoeur

et résolu à l'unanimité du conseil que:

- La municipalité de Hope Town s'engage à participer au projet de partage de ressource en gestion des enjeux animaliers et à en assumer une partie des coûts selon la répartition qui sera définie entre toutes les municipalités participantes au projet et la MRC;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale;
- Le conseil accepte la proposition de la MRC Avignon d'agir à titre d'organisme responsable du projet et d'assumer la gestion de la ressource partagée en gestion des enjeux animaliers.

Adoptée

174-2021

**DEMANDE D'APPUI – RELATIVEMENT AU PROJET « AMÉNAGEMENT D'UN ÉCOCENTRE ÉCOTOURISTIQUE AU CENTRE DE TRANSFORMATION RÉGIONAL DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ».**

CONSIDÉRANT le dépôt du projet au programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois, volet 1, de Recyc-Québec par Exploitation Jaffa ;

CONSIDÉRANT que Recyc-Québec demande à Exploitation Jaffa d'obtenir une résolution qui confirme la permission de construire et d'opérer un écocentre à Saint-Alphonse;

CONSIDÉRANT que le projet lui a été présenté dans le cadre d'une réunion région du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté d'Avignon, tenue à Pointe-à-la-Croix, le 8 septembre 2021 ou tenue à Saint-Siméon le 14 septembre 2021 dans le cadre d'une réunion région du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Bonaventure;

CONSIDÉRANT que la compétence pour la construction et la gestion d'écocentre sont présentement possédées par les 24 municipalités de la MRC Avignon et Bonaventure;

CONSIDÉRANT que nous détenons la compétence en matière de gestion des matières résiduelles et que nous ne pouvons déléguer cette compétence à une entité privée;

EN CONSÉQUENCE, Il est PROPOSÉ par Larry Dow et résolu unanimement que la municipalité de Hope Town est favorable au projet d'aménagement d'un écocentre écotouristique;

Que la municipalité de Hope Town autorise Exploitation Jaffa à aménager et opérer un écocentre au Centre de transformation régional des matières résiduelles situé au 268 route Saint-Alphonse à Saint-Alphonse-de-Caplan.

Adoptée

175-2021

**NOUVEAUX MOBILIERS DE BUREAU**

Il est proposé par Salomon Grenier et résolu unanimement des conseillers que la municipalité de Hope Town autorise Sylvie Francoeur, directrice générale, d'acheter un nouveau mobilier de bureau pour la mairesse et la directrice générale ainsi qu'un nouveau système téléphonique. Le montant maximal accordé par la municipalité est de \$5000.00

Adoptée

176-2021

**VENTES POUR TAXES**

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise Sylvie Francoeur, directrice générale et/ou François Bujold, directeur général de la MRC de Bonaventure à agir comme représentant de la municipalité lors de la vente pour taxe qui aura lieu le 13 mai 2021 à l'hôtel de ville de la ville de New-Carlisle.

Adoptée

177-2021

**DONS**

Il est proposé par Larry Dow, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town fasse les dons à l'organisme suivant :

La Marche Terry-Fox : \$50.00

Église St-Andrew, United Church Cimetary Fund: \$200.00

Adoptée

178-2021

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 19h50.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Adoptée

---

Linda MacWhirter  
Maire

---

Sylvie Francoeur  
Directrice générale